

Décision

Générale

colonial

Décision n° 600 du 23 mai 1961 :

n° 600

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 7 juin 1961 la démission de son emploi offerte par Mme Dubois Gisèle, secrétaire dactylographe auxiliaire au salaire forfaitaire de 38.000 francs par mois pour compter du 1er janvier 1960, en service au Cabinet du Chef de Territoire (Bureau d'Ordre). Mme Dubois Gisèle percevra : 1° Une indemnité de congé non pris égale à 2 mois, 10 jours de salaire pour la période du 14 février 1959 au 7 juin 1961; 2° L'indemnité de licenciement prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955 susvisé.